

TA MÉMO-FICHE : DU TRI AU RECYCLAGE

Une fois déposés dans le bac de tri et collectés, les emballages sont conduits dans un centre de tri (où le tri est complété) puis dans une usine de recyclage. C'est le début de la « seconde vie » de la matière !

Ce qu'il faut retenir

- **Dans le centre de tri**, les déchets sont séparés par « familles » de matériaux (plastique, alu, carton...) puis compactés en « balles ». Celles-ci sont achetées par des usines de recyclage, qui les transforment en une nouvelle matière (granulés de plastique, bobines de papier ou plaques de métal). Avec, on pourra fabriquer de nouveaux produits.
- **De nombreux objets contiennent de la matière recyclée**. Pull en laine polaire, oreiller, vélo, radiateur, carrosserie de voiture... et bien sûr, beaucoup d'emballages eux-mêmes !
- **Il existe plusieurs plastiques** différents. Aujourd'hui, dans une grande partie de la France, on ne trie que les bouteilles et les flacons en plastique : elles sont en PET ou en PEHD, deux plastiques que l'on peut recycler pour fabriquer des objets ou des emballages. Dans les années à venir, les consignes de tri devraient être étendues aux autres emballages en plastique (pots de yaourts, sacs plastique...) partout en France.

Les objets recyclés

Tous ces objets étaient des emballages. Découvre combien d'entre eux il a fallu pour fabriquer les objets que tu utilises chaque jour !

CLIQUE SUR L'IMAGE POUR L'AGRANDIR



Le chiffre

INFINI C'EST LE NOMBRE DE FOIS QU'UNE BOUTEILLE EN VERRE SE RECYCLE